



La cour d'appel de Papeete propose une mission de 10 mois dans le cadre du dispositif du service civique

Lieu : Section détachée de Nuku-Hiva (Taiohae)

Mission : Participer à l'accueil du public



Conditions d'âge :

Avoir de 16 à 25 ans
et jusqu'à 30 ans pour les
personnes handicapées

**Aucune condition de diplôme
ou d'expérience
professionnelle**

Cependant les personnes ayant réalisé
une mission de service civique de 6 mois
(ou plus) ne peuvent plus candidater pour
un nouvel engagement

**Renseignements et
candidature :**

www.ca-papeete.justice.fr -
<http://www.service-civique.gouv.fr/>
Ou auprès du chef de cabinet des chefs de
cour : chcab.ca-papeete@justice.fr

**Candidatures (lettre de
motivation et un CV) reçues par
voie électronique ou par dépôt au
greffe du tribunal de Nuku-Hiva
jusqu'au 30 juillet 2018**